

Séance du mercredi 22 juin 2011

19h00

~~~~~

## PROCÈS VERBAL

L'an deux mil onze, le vingt deux juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Villars les Bois légalement convoqué, se sont assemblés au lieu ordinaire des séances sous la présidence de Monsieur Jean-Michel MARTIN, Maire d'après les convocations faites le seize juin deux mil onze.

~~~~~

La séance a été publique

~~~~~

Présents : Mesdames Claudette SEGUIN, Gaëlle BERNARD, Jeannine GROMADA, Messieurs Jean-Michel MARTIN, Jean-Marie BEGEY, Jean-Luc VARANCEAU, Gérard RICARDEAU, Laurent ANDRE, Miguel TAUNAY et Francis VION.

Absents : Nathalie KERMARREC (pouvoir à Jean-Michel MARTIN).

Secrétaire de séance : Laurent ANDRE.

=====

=== **Ordre du jour** ===

=====

- 1- Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**
- 2- Informations diverses**

=====

### **1 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale**

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il convient de délibérer sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale qui prévoit l'intégration de la commune de Villars les Bois à la Communauté d'Agglomération (CDA) du Pays Santon.

Il fait état du changement à intervenir en cas d'assentiment :

1 – Les données patrimoniales financières et fiscales de cette transformation ne sont pas connues. Or, en cas d'intégration à la Communauté d'Agglomération (CDA), certaines compétences optionnelles ne lui seront pas transférées et redeviendront communales. Leur financement sera difficile sinon impossible à assumer. (Ex : emprunts hydrauliques, jardin d'enfants, Agence Postale, bâtiments intercommunaux, Piscine, médiathèque, Centre de Loisirs...)

2 - La CDA du Pays santon souhaite le renforcement de la ville centre annonçant la désertification des communes rurales. Les compétences « transport » et « politique de la ville » ne présentent pas d'intérêt pour nombre de nos administrés tournés vers l'aire urbaine de Cognac.

3 - D'autre part, la commune de Villars les Bois a émis un vote favorable à l'entrée de Chaniers, dans la CDC du Pays Buriard au 1<sup>er</sup> janvier prochain. Le nombre d'habitants de la CDC sera porté à 9 483 habitants, dépassant donc largement le seuil des 5 000 habitants requis par la loi.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- émet un avis défavorable à ce schéma et refuse d'intégrer la CDA du Pays Santon

- Confirme son adhésion à la CDC du Pays Buriard constitué par 10 communes rurales BURIE, CHANIER, CHERAC, DOMPIERRE SUR CHARENTE, LE SEURE, MIGRON, SAINT BRIS DES BOIS, SAINT CESAIRE, SAINT SAUVANT, VILLARS LES BOIS.

## **2- Informations diverses**

### **Jean-Michel MARTIN**

- il indique à l'assemblée qu'à l'occasion des 900 ans de sa fondation les propriétaires de l'Abbaye de Fontduche organisent une manifestation le 1<sup>er</sup> juillet à laquelle les élus sont conviés.

Messieurs Jean-Michel Martin et Jean-Luc Varanceau représenteront la commune de Villars Les Bois.

- rend compte des observations portées sur le cahier mis à disposition des administrés :
  - \* l'éclairage de l'église ne fonctionne plus. A faire vérifier par l'électricien.
  - \* plusieurs travaux sont à effectuer aux abords du logement du haut de l'école. L'employé communal sera chargé de les réaliser.

### **Jean-Marie BEGEY**

- donne le compte rendu de la rencontre qui a eu lieu le 8 juin avec M Fabrice BARUSSEAU, conseiller général et M Jean-Louis CHAILLOUX, chef de secteur à la direction des infrastructures : plusieurs travaux sont envisagés sur les routes départementales qui traversent la commune.

### **Jean-Luc VARANCEAU**

-fait part du devis de M JAGUENAUD pour l'élagage des haies le long des routes et chemins communaux. Il s'élève à 1 436,40 € TTC. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents, de faire les travaux fin juillet.

### **Gérard RICARDEAU**

- demande quand les travaux voirie seront réalisés chez Bruneaud. Ils devraient être terminés en juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, aucune autre question n'étant posée, la séance est levée à 20h30 et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
**Jean-Michel MARTIN**

Le secrétaire  
**Laurent ANDRE**

Les membres du Conseil Municipal

**Jean-Marie BEGEY**

**Francis VION**

**Gérard RICARDEAU**

**Jean-Luc VARANCEAU**

**Claudette SEGUIN**

**Jeannine GROMADA**

**Nathalie KERMARREC**  
*représentée par Jean-Michel MARTIN*

**Gaëlle BERNARD**

**Miguel TAUNAY**